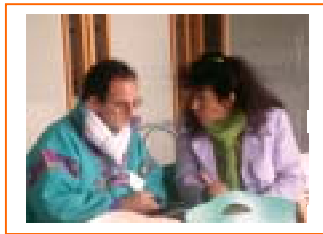


1^{ER} FORUM
DES ACTEURS ET DES INITIATIVES
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
EN VAL DE DROME

LES 21 ET 22 NOVEMBRE 2003
A L'ECOSITE DE EURRE.



**Une économie
au service de l'homme**



▲ **L'économie sociale rassemble** les groupements de personnes, et non de capitaux, jouant un rôle économique : les coopératives (agricole, de production, de crédit, de consommation, de logement...), les mutuelles (d'assurance ou de prévoyance santé) et les associations (éducation populaire, sport, culture, sanitaire, social, tourisme...).

▲ **L'économie solidaire est une forme émergente** de l'économie sociale, surtout axée vers les initiatives de développement local, de réinsertion, de lutte contre l'exclusion et de commerce équitable.

▲ **L'économie sociale et solidaire entend promouvoir une manière différente d'entreprendre et de vivre ensemble. Elle privilégie l'expression, la participation et les relations entre les habitants.**



SOMMAIRE

1) QUID DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- **1er Forum : pourquoi et avec qui ?** page 4
par Véronique Schlotter, vice-présidente de la CCVD, chargée de l'économie sociale et solidaire.
- **L'économie sociale et solidaire aujourd'hui en Rhône Alpes** page 6
par Joël Marié, correspondant à l'économie sociale et solidaire, préfecture de Rhône-Alpes.
- **La Chambre Régionale à l'Economie Sociale et Solidaire** page 8
par Alexandre Rocher, chargé de Mission à la CRESS.
- **Quelques données chiffrées de l'économie sociale et solidaire en Val de Drôme** par Sylvie Boyer, chargée de Mission à la CCVD. page 9

2) DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VAL DE DROME TMOIGNENT

- **« Vivre et vieillir ensemble sur les bassins de vie »** page 10
table ronde animée par Simone Gendreau, de l'Agence Aravis.
- **Témoignages d'acteurs** page 11
Troupe de l'Envol - ATU, Noëlle Pasquet des Mutuelles de la Drôme, Jean-Jacques Magnan de Solstice et AJ Service, Stéphane Prunenec d'Enfance en Pays de Bourdeaux, Marc Rossetti d'Accueil Paysan, Claire Tincelin de l'APEG, Josiane Blanc des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs, Michel Trouiller de Solidarité Paysans Drôme, Bernard Foray-Roux pour les Zoulous de Saoû et Marie-Ange Ponsard de l'ADOS.
- **Images du Forum** page 15

3) LES ATELIERS DU FORUM

- **Citoyenneté et économie sociale et solidaire** page 17
- **Relations avec les institutions** page 18
- **Appui aux porteurs de projets** page 19
- **Entretenir des dynamiques sociales et solidaires** page 20
- **Financements des projets locaux** page 21
- **Financements locaux des projets** page 22
- **Solidarités internationales et actions locales** page 23

4) « RECONSIDERONS LA RICHESSE »

Un point de vue sur l'économie sociale et solidaire

- **Conférence de Patrick Viveret** page 24
Philosophe, magistrat à la Cour des Comptes, chargé de la mission « nouveaux facteurs de richesse » à la Délégation interministérielle à l'économie sociale

5) BILAN ET PERSPECTIVES

- **Perspectives** par Véronique Schlotter, vice-présidente de la CCVD page 29
- **Présentation du Pôle d'appuis et de ressources de la CCVD** page 31
par Sylvie Boyer, chargée de Mission à la CCVD
- **Remerciements** page 32

1^{ER} FORUM : POURQUOI ET AVEC QUI ?

par *Véronique Schlotter, vice-présidente de la CCVD
chargée de l'économie sociale et solidaire.*

« L'économie sociale et solidaire est fondée sur l'initiative citoyenne et sur la mise en oeuvre de principes de solidarité dans quatre dimensions : solidarité entre les générations, solidarité de production et redistribution, solidarité entre les territoires et la solidarité entre les générations. »

« Merci d'avoir répondu aussi nombreux par votre présence à ce premier forum des acteurs et des initiatives locales de l'économie sociale et solidaire en Val de Drôme. Quand il n'est pas à Rome entre le Capitole et le mont Palatin, le Forum est un lieu où se discutent, se traitent les affaires publiques - Affaires : intérêts de l'Etat ou des particuliers ; publiques : relatives et communes à tout un peuple. Ainsi, ces deux demi-journées de discussions devraient nous permettre de vous présenter des acteurs et des initiatives servant des intérêts particuliers -avec l'aide de l'Etat- au service du bien commun, de la population de notre territoire « ccvdien »...



Ce forum, proposé par la commission économie sociale et solidaire de la CCVD est né d'une longue suite d'autres rencontres : celles menées dans le cadre du diagnostic territorial, puis une étude-action pour le développement d'activités et de services de proximité -commencée en septembre 1999- avec l' intervention de l'Agence de développement des services de proximité et, enfin de la nécessité, sur la suggestion de l'ancien président de la commission économique Daniel Morcel-Paquien, de séparer le volet social de la commission économique pour mieux le traiter dans le cadre d'une nouvelle commission réservée, entre autre, aux actions sociales et aux solidarités, à l'aide à la création d'activités de citoyens nécessitant du temps et de la formation, etc. Dans les faits, un secrétariat à l'Economie sociale et solidaire était créé, donnant le nom de notre commission.

L'ESS se définit comme une approche et une pratique de l'économie différente, au service de l'Humain et du lien social. Elle est fondée sur l'initiative citoyenne et sur la mise en oeuvre de principes de solidarité dans quatre dimensions : vous retrouverez cette approche et ses dimensions dans toutes les interventions ou les ateliers de ce Forum.

- La solidarité entre les générations : vous la verrez à l'oeuvre dans la table ronde autour de la création et du développement de services.
- La solidarité de production et de redistribution : qui permet le partage équitable des risques et des richesses entre individus et de favoriser l'entrepreneuriat et l'intérêt collectif (Scoop...) ou des dynamiques locales permettant, par exemple, à des chômeurs de créer leur propre activité.
- La solidarité entre territoires, notamment celle des rapports entre pays économiquement pauvres ou riches (commerce équitable, normes éthiques, labels sociaux) ou de l'organisation des rapports entre espaces urbains et ruraux (circuit de distribution de proximité: équilibre des aménagements...).
- La solidarité avec les générations futures qui se pose aussi bien à l'échelle écologique que sociale dans la durée et dans le respect des principes de précaution, de prévention, de responsabilité.

Ces quatre dimensions de la solidarité sont transversales et présentes, surtout en ces temps difficiles, dans toutes nos commissions et dans nos groupes de travail.

Ce Forum existe grâce à votre appui et votre engagement qui se sont révélés essentiels au développement d'initiatives locales pilotes. Cette collaboration est une des clefs du succès des projets mis en place par les différents acteurs locaux, soucieux de suivre une démarche

économique sociale et solidaire. Ces acteurs sont une des principales forces vives de notre territoire. Ils vous feront part de leur démarche, des effets produits, des difficultés rencontrées (en matière de financements, en l'absence d'informations exhaustives, choix des partenaires, relation avec bailleurs de fonds, formation ou organisation du travail.)

Ce Forum sera l'occasion, je l'espère, non seulement de rencontres, de mise en réseaux, mais aussi de partage : tel que le buffet composé de produits locaux. Il nous ouvrira la voie pour que perdurent ou s'organisent des réflexions autour de besoins qui n'ont pas encore trouvé de solution...Il permettra, nous l'espérons, à des participants de venir nous rejoindre dans le pôle d'appui et de ressources aux projets et aux acteurs, «phare» de l'économie sociale et solidaire au coeur de la CCVD. »

ECOSITE
Val de Drôme



Le Forum a eu pour cadre l'Ecosite de Eurre un site destiné à regrouper les conditions et les moyens de la mise en œuvre de projets de développement durable visant à la protection des écosystèmes et l'enrichissement du patrimoine par la valorisation des ressources naturelles, scientifiques, techniques, économiques, sociales et culturelles. Entreprises, recherche, habitat et espace de loisirs s'y installent progressivement. La CCVD accompagne ce projet et a notamment re-qualifié toute la zone selon les principes du développement durable et de la Haute Qualité Environnementale (HQE), conciliant en particulier développement économique, protection de l'environnement et gouvernance.

L'écosite a de nombreuses fonctions. Il contribue à la protection de l'environnement et du patrimoine, à la conduite de recherches fondamentales et appliquées, à l'instauration d'une solidarité éthique et financière, au développement d'emplois locaux, au renforcement des identités territoriales, au développement technologique, à la conception et mise en œuvre d'actions pédagogiques, à la communication et l'animation locale, à la participation aux échanges internationaux et aux politiques publiques de développement.

Ce projet est soutenu par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Un comité composé de partenaires a été mis en place pour piloter cette opération avec la Communauté de communes. L'écosite est soumis à une large concertation rapprochant les chefs d'entreprises en particulier mais également des représentants de la société civile, des structures associatives, de l'Etat et des institutions publiques.



Ce site a reçu le 1^{er} prix du 13^{ème} Trophée des Eco Maires de France, dans la catégorie aménagement avec label (HQE).

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN RHÔNE ALPES AUJOURD'HUI

par Joël Marié, correspondant à l'économie sociale et solidaire, Préfecture de la région Rhône-Alpes.

« Tout se passe ainsi comme si le secteur de l'économie sociale et solidaire venait en complément de l'économie à but lucratif là où ses performances en termes d'emploi sont les plus basses. »

L'économie sociale et solidaire (ESS) représentait en 2001 environ 10 % des établissements employeurs ainsi que 10 % des salariés de la région Rhône-Alpes. Par rapport aux autres régions, elle comprend moins de coopératives mais davantage d'emplois associatifs, sans doute à cause d'une urbanisation forte et d'une agriculture somme toute modeste. Des emplois en forte augmentation car ils ont augmenté de 20 % entre 1995 et 2000, pour seulement 11 % dans les autres secteurs de l'économie.

Toutefois le nombre de ces emplois ne représente qu'une partie du poids réel de l'ESS. En effet, elle mobilise une large population de bénévoles et elle joue un rôle important dans l'insertion économique des personnes en difficulté.

L'étude de l'INSEE montre que les emplois de l'ESS sont légèrement plus représentés dans les zones les plus rurales. En moyenne 11,8 % des emplois dépendent de l'économie sociale et solidaire dans les campagnes contre 10,2% dans les principales villes (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne).

Quand on croise le poids de l'ESS avec le taux de chômage, on remarque que les zones à plus fort taux de chômage (Aubenas, Saint-Etienne, Romans, Drôme-Ardèche-Centre) présentent une proportion élevée d'emplois dans l'ESS (entre 11 et 14 %). A l'opposé, le Nord-Est de la région, qui bénéficie des taux de chômage les plus bas, est assez peu pourvu en emplois dans l'ESS. Tout se passe ainsi comme si le secteur de l'ESS venait en complément de l'économie à but lucratif là où ses performances en termes d'emploi sont les plus basses.

Au niveau des différences avec l'économie classique, on constate un recours accru au temps partiel et à l'emploi occasionnel. C'est principalement le fait des associations, qui n'employaient en 2000 que 18 % de salariés permanents. Ce taux est de 34 % dans le secteur privé pris dans son ensemble et de 45 % dans les coopératives et les mutuelles. La petite taille des associations et leur rôle fréquent d'insertion expliqueraient ces nombreux emplois temporaires. Ici la rareté de l'emploi permanent ne renvoie pas forcément à des situations de précarité.

Concernant la répartition entre catégories socioprofessionnelle, l'ESS est assez proche de l'économie classique. L'ESS compte 12 % de cadres et 38 % d'employés. Par contre, il y a une forte proportion de professions intermédiaires (32 %), alors que seuls 15% des salariés sont ouvriers. Ceci s'explique par la nature du travail au sein des associations.



Un adhérent = une voix

L'économie sociale et solidaire est un ensemble vaste qui peut paraître hétérogène. Quelles sont les structures qui en font partie ? Les réponses sont multiples, mais un certain nombre de principes communs ont toutefois été mis en évidence par les théoriciens. En premier lieu, il y a le principe de libre adhésion. On retrouve ensuite le principe démocratique qui veut qu'un adhérent égale une voix, à l'opposé des sociétés de capitaux classiques qui sont sur le modèle une action égale une voix. Et enfin celui de la non-lucrativité, qui exclut de fait la création de profits partageables.

L'économie sociale et solidaire représente :

410 millions d'euros de volume d'activité

180 000 établissements en France

52 714 établissements en Rhône-Alpes

4 324 établissements dans la Drôme

435 établissements en Val de Drôme

Les femmes sont très présentes dans l'ESS. Elles correspondent aux deux tiers des emplois salariés, alors qu'elles ne représentent que 41 % de l'ensemble du secteur privé. Elles sont majoritaires dans toutes les familles de l'ESS (à l'exception des coopératives). Les femmes sont également très bien représentées parmi les postes à responsabilités puisque près de la moitié (44 %) des cadres sont des femmes. Avec 28 % de femmes cadres, le secteur privé est très loin de cette quasi-parité.

Autre caractéristique marquante, les salariés de l'ESS sont nettement plus âgés que ceux du reste de l'économie : seuls 29 % des emplois de l'ESS sont occupés par des salariés de moins de 30 ans contre 36 % pour les autres secteurs. Le secteur mutualiste, avec 25 % de salariés de moins de trente ans présente le taux le plus bas.

Le montant des salaires de l'économie sociale et solidaire est légèrement inférieur à celui versé dans le domaine privé. Les salaires des emplois permanents dans l'ESS sont inférieurs de 13 % aux salaires du domaine des services. Ces écarts de rémunérations sont en partie dus à la particularité des structures entre l'ESS. L'écart a cependant tendance à diminuer depuis 1995. En cinq ans, les salaires dans l'ESS ont progressé de 8 % pour seulement 5,8 % pour l'ensemble des entreprises du secteur privé rhônalpin.

Les familles de l'économie sociale et solidaire

L'étude de l'INSEE reprend les quatre familles de l'ESS issues des travaux de l'Association pour le Développement de la Documentation sur l'Economie Sociale et Solidaire (ADDES) et l'Association d'Information et de Recherche sur l'Economie Sociale (AIRES).

LES COOPERATIVES. Ce sont des groupements de consommateurs, de salariés ou d'employeurs. La majorité d'entre elles sont dans le domaine agricole (quoique les coopératives agricoles soient moins nombreuses en Rhône-Alpes que dans d'autres régions). Il y a également des coopératives de crédit (crédit agricole, caisses d'épargne et de prévoyance). Les coopératives de production de type SCOP, moins nombreuses, comprennent toutefois quelques gros employeurs.

LES MUTUELLES. Leur objectif est de répartir collectivement les coûts de prévention et de réparation de risques auxquels l'individu ne peut faire face seul. La majorité du secteur est formée par les antennes locales de grands réseaux nationaux.

LES ASSOCIATIONS. Avec 130 000 emplois salariés, les associations forment le cœur de l'ESS. Il faut noter que seules sont comprises dans le champ de notre étude les associations présentes dans le répertoire Sirène, l'immatriculation n'étant obligatoire que pour les associations qui emploient des salariés ou qui sont soumises à diverses obligations réglementaires. Le spectre des activités associatives est particulièrement large. Le domaine social (47 % des salariés) est prédominant, devant l'éducation (14 %), la santé (10 %), le sport, la culture et les loisirs (7 %).

LES AUTRES ACTEURS DE L'ESS. Plusieurs organismes sont à la marge de l'économie sociale et solidaire : les comités d'entreprise ou d'établissement, les sociétés mixtes d'intérêt agricole, les groupements d'employeurs, les congrégations et les fondations.

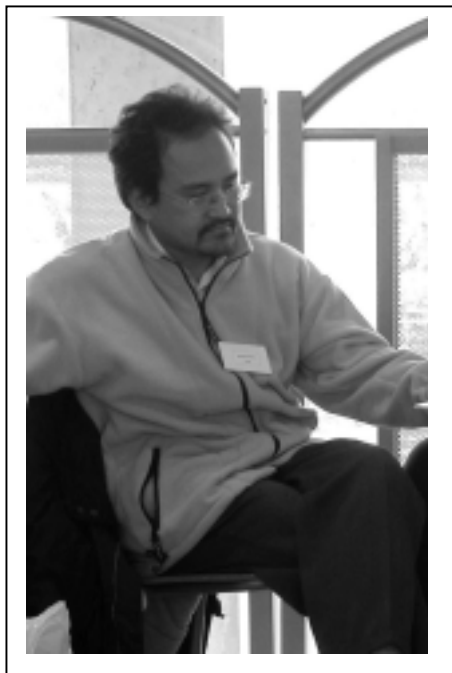
UNE CHAMBRE REGIONALE POUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

par Alexandre Rocher, chargé de mission à la Chambre régionale à l'économie sociale et solidaire de Rhône Alpes.

« L'économie sociale et solidaire représente environ 10 % de l'économie mais elle reste très méconnue du grand public. Il y a un important déficit de communication. »

Alexandre Rocher, de la Chambre Régionale à l'Economie Sociale et Solidaire, a particulièrement insisté sur le fossé existant entre la promotion de l'économie classique et celle sociale et solidaire. Un des objectifs de la CRESS est bien de promouvoir les valeurs et fondement de l'ESS sur lesquels reposent les principes coopératifs, mutualistes et associatifs.

Un objectif majeur de la CRESS est de favoriser le développement et la consolidation des entreprises de l'économie sociale et solidaire, afin d'en faire des acteurs économiques à part entière. Son action concerne des initiatives dans le cadre du développement local, l'animation de dispositifs régionaux d'aide et de financement et la communication, notamment via son site web.



*Contact : CRESS – 74 rue Maurice Flandin, 69 003 Lyon – Tél : 04 78 09 11 97 –
E-mail : info@crees-rhone-alpes.org – Site web : www.cress-rhone-alpes.org.*



QUELQUES DONNEES CHIFFREES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VAL DE DROME

par Sylvie Boyer, chargée de mission à la CCVD.

La CCVD et l'INSEE vont conclure un accord pour une étude pilote de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Val de Drôme.

L'étude menée par la Communauté de communes du Val de Drôme sur son territoire va dans le prolongement de celle de l'INSEE. Sur les 435 établissements identifiés à partir du fichier Sirène, on compte :

98 COOPERATIVES qui sont pour l'essentiel présentes dans le secteur agricole avec 39 coopératives agricoles (dont 12 Coopératives d'Utilisation du Matériel agricole) et 42 Groupements Agricoles d'Exploitations en Commun ; on compte par ailleurs 8 coopératives de crédit et 1 coopérative d'activité et d'emploi (Solstice)

4 MUTUELLES :

- 1 de prévoyance
- 3 d'assurance

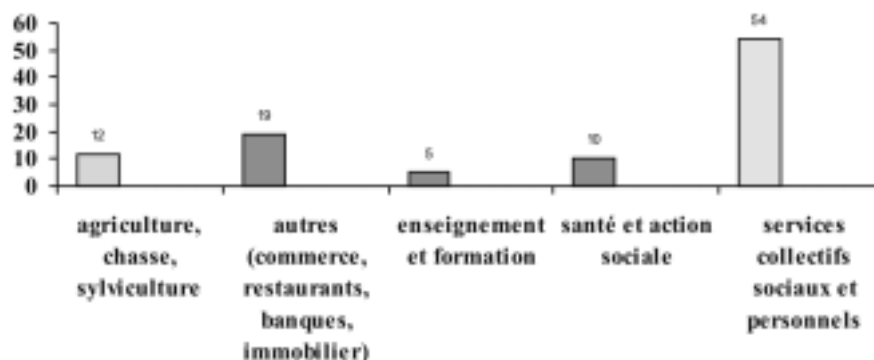
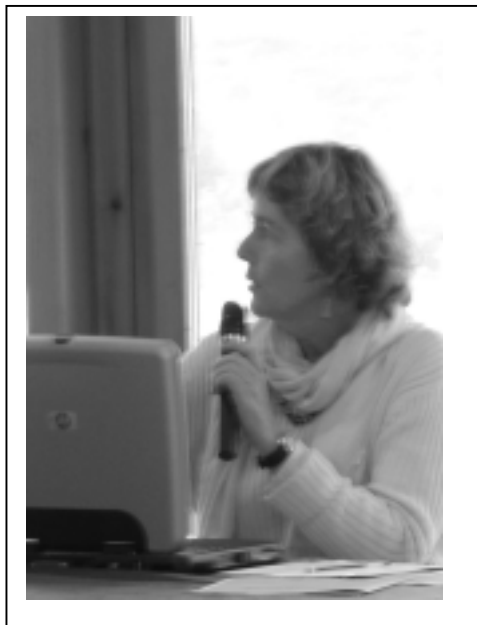
333 ASSOCIATIONS :

- 15 cantines et restaurants d'entreprise
- 9 transports et communications
- 10 services aux entreprises
- 24 éducations (enseignement initial et formation continue)
- 41 santé et action sociale (structures d'accueil, hôpital, aide à domicile)
- 235 services collectifs sociaux et personnels qui regroupent à la fois des 101 organisations associatives de nature très diverses, 52 activités sportives, 40 activités artistiques, 12 services annexes aux spectacles et des organisations patronales, professionnelles, religieuses, ...

C'est le secteur des services collectifs sociaux et personnels qui est le plus présent, suivi à part presque égale par le secteur agricole et celui de la santé et de l'action sociale.

En terme d'emploi, on peut estimer également à environ 10% le nombre d'emplois ; ce sont des établissements de petite taille : 35% n'ont pas de salarié, 30% en ont 1 ou 2.

Ces données pourront être précisées dans le travail qui va être conduit avec l'INSEE.



DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VAL DE DROME TMOIGNENT...

- Vivre et Vieillir ensemble sur les bassins de vie



« Des compétences différentes mises en commun, des relations nouées avec les institutions, des appuis sollicités et proposés aux porteurs de projets, des financements obtenus (ou non), des relations établies entre les salariés et les bénévoles et une pérennisation des actions, cet atelier présente un exemple transversal des thèmes du forum. »

La table ronde sur le développement des services aux personnes âgées a montré un exemple concret de compétences différentes mises en commun, de relations nouées avec les institutions, d'appuis sollicités et offerts aux porteurs de projets, de financements obtenus (ou non), de relations établies entre salariés et bénévoles et une pérennisation des actions. Bref un exemple qui traverse les différents thèmes du forum.

L'enjeu était donc bien de faire se rencontrer des acteurs engagés sur la même thématique du vieillissement, selon des approches, des questions, des contextes, des partenaires différents. Cette mise en commun de compétences, d'idées et d'expériences a ouvert de nouvelles perspectives de projets, de synergies d'acteurs, de mutualisation de moyens qui donnent sens à entreprendre selon cette approche sociale et solidaire

Sur le canton de Loriol, un groupe composé d'élus, de professionnels et de bénévoles a d'abord travaillé sur la fonction « se nourrir » sur le canton puis sur la lutte contre la solitude. Son approche très concrète des différents besoins des personnes âgées a inspiré le groupe qui a travaillé sur le « guide des services » en cherchant à en faire un outil que chacun, habitant âgé, famille ou professionnels, puisse utiliser et s'approprier.

Simone Gendreau (association ARAVIS) a rappelé l'enjeu d'un tel outil commun à tous : « Il a fallu identifier les besoins avec un souci de compréhension des personnes âgées. Construire quelque chose de vivant et qui puisse être approprié par tous. » Aujourd'hui, le guide est disponible gratuitement dans les communes du Val de Drôme et de nouveaux constats ont pu naître comme la méconnaissance des services destinés aux personnes âgées et leur grande solitude. Après ce travail, le groupe a bien envie de continuer à travailler ensemble. La prise de conscience de l'importance de cette solitude et de pistes pour y remédier, comme des solutions de repas, d'accompagnement, de visites à domicile, d'ateliers, ainsi que la mise en réseau des services offrent des perspectives intéressantes.

L'expérience de « Vieillir au village » sur la mobilisation des réseaux de bénévoles sur les communes ou sur la diversité des réponses proposées pour maintenir les liens sociaux est à rapprocher de celle du canton de Loriol qui actuellement s'oriente sur la qualification des volontaires à rejoindre le réseau de lutte contre la solitude.

Ainsi, petit à petit grâce à ces échanges d'expériences, s'organise une palette de réponses riches, toutes tournées vers le même objectif de bien vieillir sur les territoires de vie.

- Témoignages d'acteurs en Val de Drôme

« Comment pouvons-nous recevoir des financements pour notre projet, alors que notre structure et nos actions innovantes et alternatives ne rentrent pas dans un cadre administratif existant ? Comment pouvons-nous, s'il le faut, faire changer ces cadres de financements ? »

L'atelier d'expression théâtrale l'Envol exerce ses activités au sein de l'association A.T.U., dans le cadre de son service "Structure Expérimentale Intermédiaire". Il vise à soutenir des adultes handicapés dans leur remobilisation, et à leur donner l'occasion de reprendre une place de citoyen actif à tous les niveaux de la vie locale, sociale et culturelle.

Accompagnés par Béatrice Monestier, intervenante, et Virginie Chazalon, animatrice, ces acteurs amateurs ont donné lors du forum une représentation rassemblant des extraits de leurs derniers spectacles.



Claire Fouilhé-Roulon, Présidente d'A.T.U., indique que l'association est destinée à l'accueil des personnes porteuses d'un handicap dans leur ensemble quelque soit celui-ci dans la limite d'une compatibilité avec les ateliers proposés (choix et engagement de la personne). De plus, celle-ci propose, au delà des ateliers d'expression artistique, des journées découverte, des événements culturels à visiter ou à intégrer, des rencontres entre personnes valides et personnes handicapées. L'association salarie 8 personnes à temps partiel. Elle fait régulièrement appel à 12 artistes professionnels. On compte également 8 autres artistes dans le cadre de son service « Foyer de jour » encadrant des ateliers « en interne », sans objectif de réalisation et sans nécessité d'engagement ou de fidélisation des participants. Le financement de la structure expérimentale est actuellement assurée en autofinancement grâce à des dons, des manifestations publiques, ainsi qu'une participation de ses membres. Des démarches de soutien financier sont en cours avec la DDASS, la CPAM, la Fondation de France et très récemment auprès de 40 communes environnantes pour le fonctionnement des 4 premiers ateliers innovants de ce service.

La troupe de l'Envol

Association Accueil et Trait d'Union

« Le bréviaire du bénévole associatif demandeur de subvention : avoir du temps à perdre pour faire des dossiers, avoir pris la précaution d'être en possession de tous les agréments, avoir de l'argent pour financer l'ensemble du projet et faire se débloquer les subventions, avoir la patience de se plier à toutes les exigences des institutions (véritables organismes de contrôle et non de service), avoir un moral d'acier, croire et avancer toujours... »



La recherche de financement s'apparente à un véritable labyrinthe et il n'est pas si simple de devoir traiter des dossiers avec les institutions. Je prends l'exemple significatif d'un Contrat Educatif Local (CEL) conclu entre une commune et la préfecture, pour des subventions à des associations partenaires proposant des activités sportives ou culturelles à des enfants. Ils sont signés pour trois ans et diminuent chaque année (100 %, 75 % et 50 % du financement la dernière année). Mettre en place ces activités, c'est bien ; mais les pérenniser serait encore mieux. A Bourdeaux, nous avons essayé de relayer le CEL par un contrat temps libre provenant d'aides de la CAF pour compenser la baisse des subventions et compléter la participation des communes. Mais on a vite compris qu'on ne rentrait pas dans les dispositifs de la CAF. Au final, l'année prochaine, les associations en question devront se contenter de réaliser des recettes en organisant des buvettes sur les terrains de sports pour tenter d'équilibrer leurs comptes !

Noëlle Pasquet

Les Mutuelles de la Drôme

« Si on ne bénéficiait pas des emplois jeunes et emplois consolidés, nous ne pourrions pas avoir une présence de nos activités tout au long de l'année. »



Au départ, il s'agit d'une association de parents d'élèves, qui est sortie de son champ d'activité originel, et de l'accompagnement des parents dans leurs relations avec les enseignants. Nous avons développé une activité CLSH avec des activités périscolaires et le suivi d'un conseil municipal des enfants.

Les activités sont menées par les salariés de l'association et encadrées par des groupes de travail composés des bénévoles de l'association. Grâce aux emplois aidés, l'association a sept salariés : une directrice, des éducateurs,

une animatrice-secrétaire et les animateurs. Ils sont rémunérés par la structure, ou simplement encadrés par elle lorsque ces personnes sont mises à disposition par la mairie. Si on ne bénéficiait pas des emplois jeunes et emplois consolidés, on ne pourrait pas avoir une présence tout au long de l'année. Nous avons des subventions de la Caisse d'allocations familiales au titre du « contrat temps libre », et de la prestation de services animation locale. Mais, pour cela, il a fallu année après année construire un partenariat avec la mairie, une relation de confiance. Cela a été la chose la plus difficile à mettre en œuvre : « dès qu'on rentre dans la démocratie participative et bien on partage, d'une certaine façon, cette responsabilité avec les élus. Réussir à prendre des responsabilités dans une commune sans faire peur aux élus, en se montrant comme des partenaires et non une force d'opposition, est une chose qui se construit lentement.

« Le partage des compétences... ça peut fonctionner. Mais le partage des responsabilités... c'est difficile à réaliser. »

Au départ, le fondateur de l'association a tout assumé au niveau gestion, comptabilité, animation et demandes de subvention. Tout a reposé sur lui, grâce à ses compétences professionnelles. Quand je suis devenue présidente, j'ai demandé un partage des responsabilités et ce ne fut pas facile. Les gens mettent en commun des compétences, mais n'ont pas forcément envie de partager des responsabilités. Celle des salariés par exemple, car il n'est jamais facile, quand on est bénévole, d'avoir un rapport critique sur leur travail.

On a donc construit une sorte d'usine à gaz, car personne ne voulait faire de la gestion, de la compta, des contrats de travail. Dès lors que l'on fait des demandes de subventions, que l'on veut structurer le fonctionnement démocratique au sein de l'association, cela a nécessairement un côté « politique ». Or, cela les gens n'en veulent pas, ils veulent du concret, des activités.

Il nous faut sans cesse nous pencher sur nos objectifs et les moyens mis en œuvre pour y arriver. Ce travail nous donne une direction. Et, sans objectifs politiques, au sens noble du terme, il n'y a pas d'objectif associatif. On a mis en place des commissions qui se nourrissent du travail des salariés et permettent un aller et retour avec les bénévoles. Sans salariés, il n'y a pas d'association. Et sans bénévoles, il n'y a pas de salariés, à moins de vider progressivement l'objet associatif de son sens.

Claire Tincelin

Association des Parents d'élèves de Grâne

« Absolue dignité et égalité de toute personne humaine . »



Les réseaux sont nés dans les années 70 et il y en a actuellement plus de 600 en France. Cela part du principe d'un offreur qui propose un savoir et d'un demandeur qui en cherche un. Avec l'objectif de développer une société d'entraide et non de compétition. Sur le principe de l'égalité et du respect de tous les participants nous faisons là notre définition d'André Conte-Sponville : « L'éthique c'est ce qui est bon pour nous à partir du moment où c'est bon aussi pour autrui ».

Le mouvement national se finance grâce à des formations professionnelles, des diplômes universitaires et forme également les bénévoles des réseaux. Les réseaux dépendent essentiellement de l'équipe d'animation et des personnes qui acceptent de s'y investir pour l'enrichir.

Depuis deux ans nous essayons de développer un réseau à Puy Saint Martin. Nous cherchons à accueillir davantage de monde. En termes d'échanges de savoirs, nous proposons des ateliers d'écriture. Nous n'avons pas de financement pour l'instant.

Josiane Blanc

*Réseaux d'échanges
réciproques de savoirs*

« On a l'impression que les cadres pour obtenir des financements ont été créés pour qu'on ne puisse pas rentrer dedans. »

Enfance au Pays de Bourdeaux est une association loi 1901 qui comprend plusieurs activités. Il y a un centre de loisirs ouvert aux enfants du canton qui a fonctionné neuf semaines en 2003, une halte garderie qui accueille huit enfants de 3 mois à 6 ans et un accueil périscolaire un soir par semaine pendant une heure et demie. Nous sommes principalement financés dans le cadre de contrats temps libre et enfance par un partenariat CAF-SIVOM ; en outre le SIVOM met à notre disposition les locaux du centre de loisirs et salarie la directrice du centre de loisirs (fonctionnaire territoriale). Les frais pris en charge par les parents représentent, en 2003, un tiers du budget de fonctionnement hors valorisation. Nous avons une secrétaire à l'année pour 20 heures par semaine, mais nous avons dû nous en séparer pour des raisons budgétaires. La gestion des associations comme la nôtre demande un travail de plus en plus important ainsi que des compétences de plus en plus techniques et diversifiées. Il est nécessaire de mettre en place des comptabilités analytiques, des dossiers de subventions nombreux, précis et difficiles à réaliser. A ce travail administratif, s'ajoute les projets éducatifs et pédagogiques à créer et mettre en œuvre.



Or il est très compliqué pour les bénévoles de trouver le nombre d'heures nécessaires pour accomplir tout ce travail, pourtant essentiel. Nous devons être capables de maîtriser la complexité de l'administration, d'être créatifs pour mettre en place de nouvelles activités, de manager du personnel, de gérer des budgets dont on ne connaît pas forcément les volumes sans compter toutes les obligations plus anecdotiques mais qui compliquent le tout. Je pense par exemple au fait d'appliquer des tarifs dégressifs en fonction du revenu des parents. Cela entraîne de nombreux problèmes à gérer sans qu'on ait forcément le temps et les compétences. Il faut calculer le quotient familial et faire face parfois à des informations privées voire intimes...

A cela s'ajoute la difficulté de trouver des bénévoles disponibles dans la journée. Il s'agit le plus souvent de mères de famille qui sont amenées à retravailler. Et puis compte tenu de la complexité de la tâche, il n'y a pas trop de candidats. Nous avons besoin en quelque sorte d'un personnel formé, travaillant peu d'heures, étant disponible et acceptant un petit salaire.

Stéphane Prunenec

Association Enfance au Pays de Bourdeaux

« Les structures AJ Services, Solstice et Les Amis de Solstice sont résolument complémentaires »



AJ Services et Solstice sont deux structures complémentaires au service des créateurs d'activités. AJ Services a été créée il y a 9 ans. Elle fonctionne aujourd'hui sous la forme d'une SARL SCOP. Elle accompagne les personnes qui ont un projet de création d'activité sur le territoire de la Vallée de la Drôme.

Solstice est une Coopérative d'Emploi et d'Activité qui permet aux porteurs de projet de tester leur activité et de l'exercer en toute autonomie dans un cadre collectif. Elle a été créée grâce au soutien de tous les partenaires locaux et de l'association « Les Amis de Solstice » qui a favorisé son démarrage et permet aujourd'hui un ancrage territorial important. Par ailleurs, les Amis de Solstice financent des projets jusqu'à 40 %. Toutes ces structures se veulent complémentaires et en lien direct avec les acteurs locaux et le territoire sur lequel elles interviennent.

Jean-Jacques Magnan

SCOP Solstice et AJ Services

« Un animateur remplace les paysans qui s'absentent pour participer aux réunions ou aux formations de l'association. »

L'association d'agrotourisme cherche à maintenir l'activité des exploitations agricoles à travers une dynamique sociale et solidaire.



Elle cherche à occuper le territoire agricole et s'intéresse plus particulièrement aux petites exploitations. Elle adopte une approche environnementale et pratique la vente directe des produits. Les anciennes bâties désaffectées sont réhabilitées pour l'accueil. La quarantaine d'agriculteurs membres d'Accueil Paysan dans la Drôme reçoivent ainsi des citadins qui renouent avec la terre et les bêtes.

Marc Rossetti

Association Accueil Paysan

« Il est excessivement difficile de trouver des fonds pour le fonctionnement de l'association afin de pérenniser les activités dans le temps. Il y a un véritable manque de reconnaissance de la nature même des actions de l'association. »

« Solidarité Paysans est une association créée en 1989 par des agriculteurs qui rencontraient des difficultés économiques et financières. Ils ne parvenaient pas à les résoudre seuls. Ils ont voulu coordonner leurs efforts pour trouver des solutions, et aussi pour condamner le système économique qui les



a conduit dans cette situation (notamment l'élevage intensif hors sol en intégration avec des producteurs d'aliments).

Nous réfléchissons avec l'agriculteur pour lui apporter un maximum d'informations, l'aider dans ses démarches administratives, l'accompagner dans toutes les négociations (banque, fournisseurs, éventuellement redressements judiciaires ou liquidations). D'une façon générale, cela change le rapport de force.

Mais peu à peu l'expérience a montré ses limites. L'association n'arrivait pas à s'ouvrir à d'autres agriculteurs tandis que des membres devaient quitter l'agriculture suite à leurs difficultés. En 1993, une vingtaine d'agriculteurs du département qui n'étaient pas en difficulté s'engagent dans l'association pour la redynamiser.

L'association compte actuellement une soixantaine d'adhérents et deux salariés ont rejoint l'équipe de bénévoles. Ce n'est plus le principe de l'entraide entre agriculteurs en difficulté, mais des agriculteurs qui aident d'autres en difficulté.

L'association Solidarité Paysans Drôme a développé des partenariats dont deux se sont concrétisés par des conventions. L'un depuis trois ans avec le Conseil général de la Drôme pour le suivi et des agriculteurs qui bénéficient du RMI. L'autre avec le Syndicat d'aménagement des Baronnies pour une action innovante en direction des exploitations fragiles (suivi individuel, formation et information) qui visent à prévenir les difficultés et soutenir les projets.

Michel Trouiller constate qu'il est possible de trouver des financements pour des actions précises mais qu'il est excessivement difficile de trouver des fonds pour le fonctionnement de l'association afin de pérenniser les activités dans le temps : « Il y a un véritable manque de reconnaissance de la nature même des actions de l'association. Celle-ci devrait être considérée comme un véritable acteur du développement et pas seulement comme une action sociale. »

Michel Trouiller

Association Solidarité Paysans Drôme

« On est citoyens de notre village mais aussi citoyens du Monde... »

Sur la proposition de la Mairie de Saoû, une trentaine de jeunes, âgés de 10 à 18 ans, a décidé de créer et de porter un projet citoyen. Ils ont réuni des fonds en organisant entre autre, des concerts-spectacles, des tournois de ping-pong, des journées à thème (Maghreb, Afrique...) et en déposant des demandes d'agrément et de subventions (DDJS et MSA...). Ils ont également organisé divers travaux d'intérêt collectif, (nettoyage de la forêt, arrachage de l'ambroisie,...).

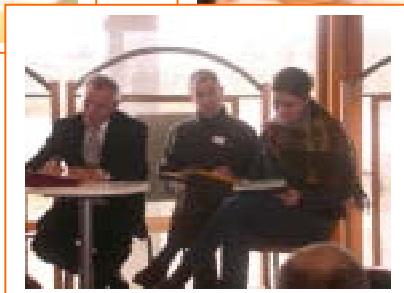
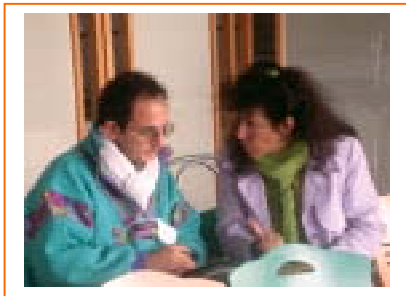
Pour l'association qu'ils ont créée et qui s'appelle « les Zoulous », ils ont pu rassembler à travers ces activités, environ 2 000 euros de bénéfiques. Ils les ont investis dans leur local au sein de la Maison des Associations de Saoû. « *On est des jeunes comme les autres, on fait des bêtises comme les autres ! Mais on participe aussi à la vie de notre village et on s'ouvre sur le monde !* », déclarent les Zoulous.

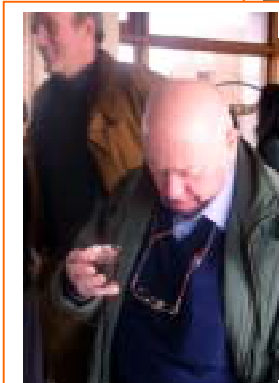
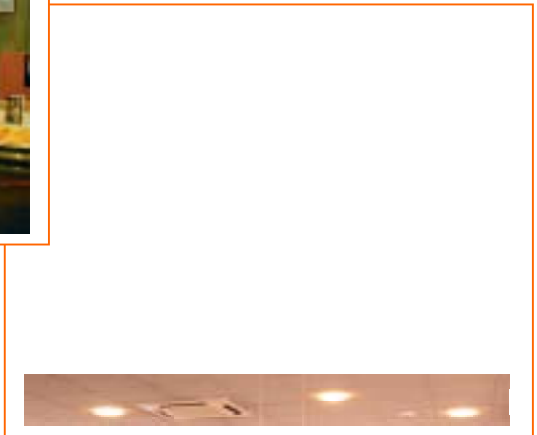
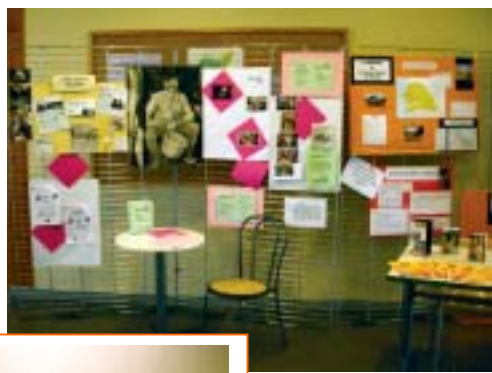
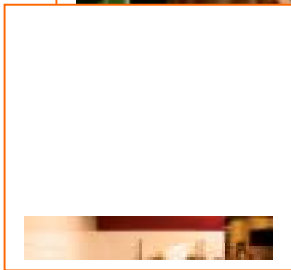
Les Zoulous de Saoû

Ces jeunes ont réussi à développer un projet citoyen. Ils organisent des spectacles et des actions sur des thématiques citoyennes. Ils invitent les autres jeunes, mais aussi les adultes, à participer à ces animations. Par exemple, pour la journée africaine, ils ont tout fait : le repas, l'organisation du spectacle et du café littéraire, mais aussi la communication ou les démarches officielles. En travaillant avec la Mairie ou avec l'ADOS, ils apprennent à se situer dans la société et dans le monde. C'est un des "retours" positifs et formateurs du travail sur la citoyenneté mais, aussi, d'un certain dialogue "Nord-Sud" ou ("favorisés-défavorisés") sans que le plaisir et la fête soient absents de leurs objectifs.

Bernard Foray-Roux

Adjoint au Maire de Saoû





LES ATELIERS DU FORUM

Citoyenneté et économie sociale et solidaire

Atelier animé par Guy Michel (Agence pour le Développement des Services de Proximité)

**De quelles façons
s'engager
humainement
et profession-
nellement ?**

- Comment participer à la vie économique et sociale du territoire ? Comment valoriser l'économie sociale et solidaire auprès du grand public ? Comment affirmer sa citoyenneté par rapport à son mode de consommation ?

Il est nécessaire d'établir une relation de confiance avec les différentes institutions en nouant des partenariats.

Mais cela n'est pas évident car les actions de démocratie directe sont parfois en compétition avec le système de la démocratie participative. Concrètement, les relations avec les élus sont parfois difficiles. Il faut savoir gérer, déléguer sans imposer.

Il faudrait amener les élus politiques à se situer sur le champ de l'économie sociale et solidaire, au-delà des clivages politiques. Le contre-pouvoir citoyen reste à organiser, à l'image des réseaux de l'association ATTAC. Il faut agir maintenant et différemment en fonction des communes.

- Comment concilier l'engagement personnel et l'activité professionnelle ? Comment exercer sa citoyenneté économique dans son outil de travail ? Comment apprendre à gérer les conflits ? Que penser d'une société où entreprendre individuellement est privilégié et où entreprendre ensemble est peu reconnu et pas favorisé ?

Il est nécessaire de se soucier autant de la démarche que du but. Derrière le travail, il y a la question du choix de vie.

Il y a une réelle difficulté à mobiliser puis à accompagner le bénévole. Il faudrait pouvoir le comptabiliser et le valoriser.



Au final,

- Il est nécessaire de s'organiser en réseaux afin de pouvoir faire des contre propositions.

- Il faudrait pouvoir comptabiliser les formes de contribution des volontaires et les valoriser.

- Il faut continuer à réfléchir sur ces questions de citoyenneté et d'économie sociale et solidaire, afin de pouvoir, à terme, élaborer un espace de forum, participer, échanger pour pouvoir contrôler et évaluer la démocratie locale.

Relations avec les institutions

Atelier animé par Bernard Foucher (Trampoline)

Comment faciliter les financements des projets par les pouvoirs publics ?

Comment valoriser les spécificités des projets ?

On a beaucoup parlé des relations avec les institutions concernant les initiatives locales. On a abouti au besoin de travailler sur un réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Quel rôle lui donner ? Certains ont parlé lors de l'atelier d'un comité citoyen de contrôle et d'évaluation de la démocratie locale.



D'autres ont davantage insisté sur le fait de résoudre la question de la citoyenneté au sein d'un territoire

avant de travailler et de s'engager dans l'économie sociale et solidaire.

Des personnes nous ont indiqué qu'il ne fallait pas avoir peur du conflit car celui-ci peut être productif, qu'il y a plusieurs façons de développer des stratégies et des relations avec les institutions.

Concernant un investissement plus personnel, qui a trait davantage à la contribution de toute personne, ne serait-ce que dans son rôle de consommateur. On a constaté que cette forme d'engagement nécessiterait davantage d'informations, de débats, de lieux d'échanges, de marchés... Il y a une demande pour ces espaces où l'on renseignerait sur comment consommer autrement, comment faire en sorte de privilégier dans son rôle de consommateur une autre forme de distribution.

Les remarques :

Nous constatons un désengagement de l'Etat (institutions et collectivités locales) qui transfère sur les associations locales de plus en plus de ses prérogatives.

Nous remarquons la complexité administrative des recherches de financements. Cela entraîne le découragement des bénévoles, la perte de financements possibles et, parfois, le détournement du sens ou des objectifs du projet.

Les propositions :

Nous proposons d'adopter une démarche citoyenne afin de faire levier sur les élus.

Nous suggérons que du temps salarié puisse être délégué aux tâches associatives, à l'image de ce qui se fait déjà avec les syndicats.

Nous souhaitons que les chargés de mission des institutions de proximité fournissent un meilleur accompagnement des bénévoles du milieu associatif. Qu'ils passent d'un rôle de censeur à celui d'accompagnateur du projet, autant pour l'information, la formation que le suivi.

Appui aux porteurs de projets

Atelier animé par Fabrice Collette (AVISE – Agence pour la Valorisation des Initiatives Sociaux Economiques).

Quels sont les soutiens et les obstacles pour entreprendre un projet collectif et/ou en réseau ?

Il est nécessaire, de la part des porteurs de projets, de valoriser la spécificité de leurs activités et, du côté des institutions, de faciliter le financement des projets.

Il y a un grand besoin de reconnaissance et de crédibilité de la part des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Il n'est pas facile actuellement de rentrer dans les « cases » proposées par les bailleurs de fonds. Si

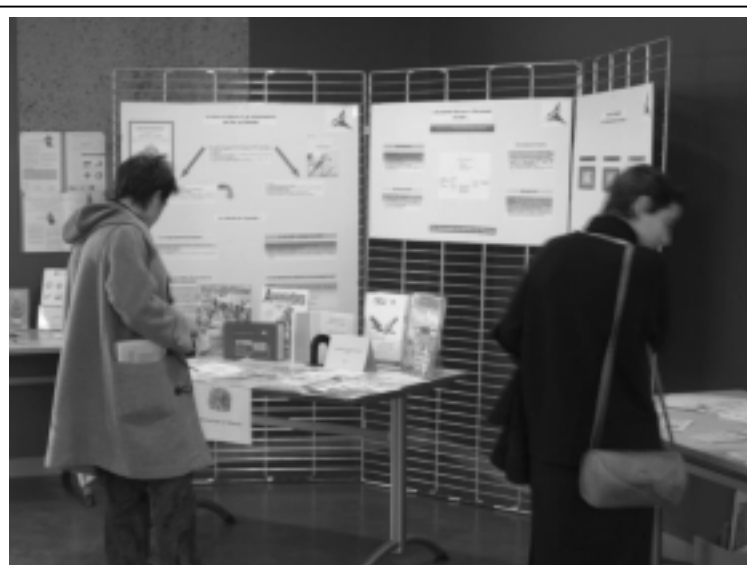
nous sommes trop dans la case, nous n'intéressons pas, et si nous sommes trop au bord, nous ne rentrons nulle part...

Les critères d'évaluation standards des projets par les pouvoirs publics sont la plupart du temps éloignés de ceux retenus par les porteurs des projets. Cela pose des problèmes pour l'appréciation des actions menées.

La notion de « solvabilisation » a été souvent abordée dans l'atelier. C'est le besoin de prise en charge financière des activités. A ce sujet un parallèle pourrait se faire avec les soutiens financiers dont bénéficie l'économie classique.

Nous remarquons que la notion de territoire peut être un bon critère de valorisation et d'identification des projets.

Nous constatons également que des « valeurs » rassemblent les différents participants et que derrière les quelques personnes porteuses de projets, il y a souvent de véritables collectifs.



Entretenir des dynamiques sociales et solidaires

Atelier animé par Françoise Zoroddu et Nathalie Bourgeois (Vieillir au Village)

Complémentarités entre salariés et bénévoles, comment pérenniser les actions ?

Il existe plusieurs types de bénévoles : celui des dirigeants, celui des militants, celui des engagés ou encore celui ponctuel. Faire la distinction permet de mieux répondre à la problématique de la complémentarité entre salariés et bénévoles.

Au problème soulevé des difficultés liées au manque de capacité financière à embaucher, il est évoqué la mutualisation des moyens. Le salariat et/ou les locaux peuvent être partagés. Constatant que les participants partagent un même sens de l'engagement,

plusieurs personnes appellent à partager les outils et les expériences pratiques afin de mutualiser les savoirs et les connaissances. Mutualiser pour dynamiser. L'idée forte de l'atelier est bel et bien tournée vers ce besoin de travailler ensemble vers un même projet.

3 idées fortes :

- Le besoin de valoriser la participation des bénévoles. Certains évoquent notamment « la solitude du bénévole dirigeant ». Face à cela, il y a parfois un besoin financier, mais également un besoin de reconnaissance ou d'accompagnement.
- La nécessité du travail en réseau pour les bénévoles.
- L'importance de retrouver des valeurs communes et un sens au projet pour les bénévoles et les salariés.

3 propositions :

- Travailler ensemble et en amont le projet et son sens, notamment via des réseaux.
- Articuler les différents niveaux d'actions.
- Professionnaliser pour rendre le travail et les actions plus efficaces.



Financements des projets locaux

Atelier animé par Pierre Hainzelin (Lasaire Scop)

**Quelles sources
de financements
pour
les services
et activités
de proximité ?**

Autour de la table, il y avait beaucoup de projets très divers dans leur état d'avancement et dans leur thématique. Tous s'accordent cependant à constater que les systèmes financiers institutionnels sont rarement adaptés aux projets de l'économie sociale et solidaire :

La nouveauté et l'innovation ne sont pas reconnues : il faut entrer dans des cadres pré-établis. Et les aides sont temporaires...

Le fondement éthique du projet n'est pas pris en compte : seuls comptent les résultats quantifiables.

L'utilité sociale des projets est difficile à mesurer et à valoriser.

Pourtant, parallèlement à ces systèmes officiels, se développent des systèmes alternatifs nouveaux, mais ceux-ci sont mal connus, basés sur des expérimentations locales (dont certaines en Val de Drôme) et toujours fragiles.

Il y a donc des voies de progrès et des propositions à faire :

Mise en réseau des informations sur les financements

Actions « politiques » pour faire évoluer les règles des institutions

Capitalisation et diffusion des projets ESS en vue de soutenir la constitution, le suivi et la pérennisation des actions nouvelles.

Ceci dit, les projets ont aussi à faire pour s'assurer de leur faisabilité (technique, financière,..) et pour communiquer avec les partenaires sur cette faisabilité : avoir une bonne idée ne suffit pas. Et il n'est jamais neutre, pour l'éthique d'un projet, de demander et de recevoir des financements....

Certains réseaux se mettent en place et créent des outils adaptés : c'est un des rôles de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire).



Financements locaux des projets

Atelier animé par Jean-Claude Millet (Habitat et Humanisme)

Comment y participer ?

Comment en bénéficier ?

Plusieurs thèmes ont été abordés sans que l'on aboutisse déjà à des propositions concrètes. La difficulté principale rencontrée est, semble-t-il, la pérennisation des actions des associations. Celles-ci s'appuient, en général, sur des emplois aidés. Or, la visibilité de ces emplois, à moyen et long terme, n'est pas claire. Il y avait bien 40 % des personnes autour de la table confrontées à ce genre de problème.

Il est ressorti des discussions l'importance d'adopter une double comptabilité qui fasse ressortir le temps des bénévoles de façon que le bénévolat apparaisse comme une contribution effective dans les négociations avec les financeurs.

Autre difficulté soulignée : les financements sont relativement faciles à obtenir lorsqu'il s'agit d'investissements ; mais lorsqu'il s'agit de frais de fonctionnement, c'est-à-dire avec des budgets récurrents, leur obtention devient plus difficile et aléatoire.

Nous avons constaté la difficulté de rentrer dans les cases des financements. La façon dont celles-ci sont établies s'avèrent inadéquate. A ce sujet, nous suggérons aux porteurs de projets de rentrer le plus tôt possible en contact avec les collectivités de manière à se mettre dans une démarche partenariale d'élaboration des dossiers. Ceci, afin de perdre le moins de temps possible et de rentrer plus facilement dans les « cases. »

Certains ont mentionné la difficulté de parler de rentabilité financière dans certaines discussions avec les bailleurs de fonds, notamment pour les associations agissant dans le domaine culturel ou en faveur de l'élaboration du lien social.



Solidarités internationales et actions locales

Atelier animé par Marie-Ange Ponsard (ADOS)

Répercussions et réciprocités ?

Comment commercer autrement ?

L'objectif de cet atelier était de prendre conscience des initiatives de solidarité internationale (nord-sud mais aussi est-ouest) dans la région et voir quelles répercussions pouvait avoir une action internationale sur le terrain de la Communauté de Communes du Val de Drôme.

Bien sûr, le premier constat évident était de se rendre compte de la relation gagnant-gagnant nécessaire à toute coopération. Sur ce terrain il s'agit bien d'entraide réciproque et non de caritatif unilatéral.

A travers les expériences présentées par SALDAC et Artisans du Monde le groupe souligne l'intérêt d'un rapport économique direct supprimant les intermédiaires onéreux, mais aussi tissant du lien entre des citoyens de pays différents.

Le groupe constate que de nombreux projets concernant le commerce équitable émergent sur notre territoire et se demande comment le pôle d'appui et de ressources peut aider à leur mise en place.

Le premier enjeu semble être celui de l'information et de l'éducation. Certes des éléments existent mais il sont insuffisamment utilisés par les médias et les éducateurs. Les participants espèrent que l'extension de ces projets permettra de travailler à des prix de production accessible à tous comme ce fut le cas avec l'agriculture biologique. Pour l'heure, une meilleure information sur la constitution des prix apporte une réponse.

Nous avons enfin insisté sur la mise en réseau des différents acteurs dont ceux de l'éducation au développement à travers les expériences de l'ADOS et d'Artisans du Monde.

Les valeurs des participants se retrouvent dans les propos de Patrick Viveret : l'humain est au centre de l'action.



« L'ADOS est une association créée en 1985 qui ne s'est vraiment axée sur la coopération décentralisée qu'en 1995. Entre le Sénégal et la France, elle compte aujourd'hui dix salariés. La coopération décentralisée, c'est la population d'un territoire qui s'engage avec celle d'un autre territoire, soit par des échanges amicaux, soit économiques, soit par une aide humanitaire, soit sur des projets de développement.

L'ADOS soutient l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Ainsi la Communauté de Communes du Val de Drôme agit auprès de la communauté rurale de Sinthiou Bamambé qui est composée de 22 villages. Neuf de ces villages sont rassemblés autour d'un projet de rivière éphémère afin de lutter contre l'érosion et de fertiliser les sols pour la culture. On retrouve des préoccupations communes avec les 35 communes de la CCVD soucieuses de l'aménagement de la rivière Drôme, ce qui permet des échanges de compétences.

Cela ne se limite pas à un transfert de compétences, car en construisant au Sud, les communes créent de la citoyenneté au Nord. Il s'agit d'une relation gagnant-gagnant en changeant les choses pour se changer soi-même.

Les collectivités locales apportent un tiers du financement, celles du Nord une autre partie complétée par le Ministère des Affaires étrangères ou d'autres bailleurs de fonds. »

Marie-Ange Ponsard



« RECONSIDERONS LA RICHESSE »

UN POINT DE VUE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CONFERENCE DE PATRICK VIVERET

Philosophe, magistrat à la Cour des Comptes, chargé de la mission « nouveaux facteurs de richesse » à la Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale.

« Travail :

*Du latin **trepalium** (instrument de torture), le travail a gardé longtemps son sens de malédiction. C'est à partir des débuts de la révolution industrielle qu'il commencera à prendre un sens positif, face à la peur du chômage, sens qui culminera dans le fameux " droit au travail ". »*

Débattre de l'économie sociale et solidaire, c'est avant tout, pour Patrick Viveret, regarder autrement la réalité. Alors qu'il s'est vu confier il y a quelques années une mission sur les « nouveaux facteurs de richesse » par Guy Hascoët, secrétaire d'état à l'économie solidaire, il a partagé ses résultats lors de la conférence donnée dans le cadre du Forum. Nous ne reproduisons pas ici l'intégralité de son exposé dont la majeure partie est disponible sur internet (<http://www.place-publique.fr/richeesse/index.html>) mais quelques extraits de ses réflexions sur les poncifs communément partagés sur la richesse, ainsi que les réponses qu'il a données aux questions posées lors du Forum.



LE PIB SERAIT UN BON INDICATEUR DE LA RICHESSE CREEE

De la vache folle à l'Erika, de la tempête de décembre 1999 aux accidents de la route ou à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse : toutes ces catastrophes sont des bénédictions pour notre produit intérieur brut (PIB) ! Les milliards d'euros qu'elles coûtent à la collectivité ne sont pas comptabilisées comme des destructions, mais comme des créations de richesse : dès lors qu'il faut payer des garagistes pour réparer les voitures endommagées, des cimentiers pour brûler les farines animales ou des médecins pour soigner les victimes de la pollution, des valeurs ajoutées monétaires sont enregistrées dans les comptes. Ce qui contribue à gonfler le PIB. Il faut en effet savoir que le PIB additionne d'une part les valeurs ajoutées exprimées en termes monétaires des entreprises et d'autre part les dépenses publiques et sociales du secteur non marchand (ce que l'on appelle le coût des facteurs). A aucun moment il n'y a d'interrogation sur la nature des activités qui sont à l'origine de ces flux monétaires. Des destructions peuvent ainsi être comptabilisées dans le PIB tandis que des activités utiles ou vitales ne le seront pas si elles n'ont pas d'expression monétaire.

SEULES LES ENTREPRISES PRODUIRAIENT DE LA RICHESSE

Notre système économique repose sur des entreprises considérées comme seules productrices de richesse et, de l'autre, des activités sociales et écologiques financées par prélèvement sur cette richesse. En réalité les entreprises ne peuvent créer de la richesse que parce qu'elles bénéficient d'infrastructures le plus souvent publiques, qu'elles peuvent embaucher des gens formés et en bonne santé (grâce au système éducatif et de santé) et que l'environnement écologique où elles se situent n'est pas dégradé. Loin d'être l'acteur unique de la création de richesse que d'autres prélèveraient ce sont des acteurs parmi d'autres d'une création globale de richesse qui, dans une économie de la connaissance dépend de plus en plus de la qualité du système éducatif. La convention historique qui prétend établir cette

distinction entre producteurs et « préleveurs » date de la priorité donnée à l'industrie dans les années d'après guerre. Elle est inadaptée à la plupart des défis écologiques, sociaux et humains de nos sociétés contemporaines. Elle condamne les associations à quêmander leurs moyens d'existence à l'État ou à les rechercher sur le marché, faute de disposer de ressources directement liées aux richesses sociales qu'elles contribuent à créer ou à préserver. Ce système pervers fait des services publics un secteur suspecté en permanence de parasitisme.

LES INDICATEURS DE PRODUCTIVITE DE L'ERE INDUSTRIELLE SERAIENT TOUJOURS VALABLES

Nous disposons d'outils de mesure de la productivité forgés pour favoriser une croissance matérielle de nature industrielle. Ceux-ci s'avèrent largement contre-productifs lorsqu'il s'agit d'affronter les trois grands défis de l'avenir : entrée dans l'ère informationnelle, enjeux écologiques, rôle des services relationnels (éducation, santé...) dans notre développement. Ainsi, en matière de santé, ce qui compte n'est pas le nombre de visites chez le médecin, mais le fait de savoir si l'on est guéri ou, mieux, si l'on échappe à tel ou tel risque. Or, dans la comptabilité actuelle, plus on fait de prévention, plus on casse la croissance (puisque l'on consomme moins de médicaments et d'heures d'hospitalisation) !

« Activité/inactivité

Au sens économique du terme notre vie est " active " pendant le temps réduit de notre activité professionnelle rémunérée, ce qui correspond aujourd'hui à moins de 10 % du temps de vie total (pour une durée moyenne de 76 ans).

En revanche nous sommes "inactifs" lorsque nous effectuons des tâches domestiques gratuitement, lorsque nous éduquons nos enfants, lorsque nous nous engageons bénévolement dans des associations. »

LA MONNAIE SERVIRAIT D'ABORD A FACILITER L'ECHANGE

Exact, mais pour une part seulement. Le mot "payer" vient du latin pacare, qui signifie pacifier et Montesquieu a développé une théorie du " doux commerce " comme alternative à la guerre. Mais, si la monnaie remplit cette fonction lorsqu'elle facilite l'échange entre partenaires, elle devient facteur de violence quand elle se fait outil de domination d'un capitalisme relevant plus de la volonté de puissance que du désir d'échange. Que des personnes désireuses d'échanger et de créer des activités ne puissent le faire au motif qu'elles sont insolvables est en contradiction avec la théorie de la monnaie comme outil d'échange.

L'ARGENT RESTERAIT LE FONDEMENT DE TOUT SYSTEME D'ECHANGE

Le système d'échange le plus universel entre les êtres humains est en réalité celui du temps. Celui-ci remplit d'autant mieux les rôles d'unité de compte et de moyen d'échange traditionnellement dévolus à la monnaie que ses unités (heures, minutes, secondes) ont l'avantage, contrairement à l'argent, d'être universellement reconnues et invariables. Bref, ce qu'on appelle l'argent, et qui n'est en fait que la " monnaie de marché ", n'est qu'un cas particulier de l'échange de temps. Il serait plus judicieux de dire que " l'argent, c'est du temps " plutôt que " le temps, c'est de l'argent ".

C'EST LA RARETE QUI FERAIT LA VRAIE VALEUR D'UN BIEN

Nous définissons la valeur, au sens économique, par la rareté. Mais cette intuition devient fautive lorsqu'elle dénie toute valeur à des biens non rares mais dont la perte serait irréparable : l'air est abondant et gratuit, mais sa disparition condamnerait l'espèce humaine. Ce qui montre que la valeur marchande est un sous-ensemble d'un système de valeurs plus élevé, dont il suffit de simuler la perte pour découvrir l'importance. Il en est de même pour des valeurs humaines ou politiques (la fraternité, la liberté par exemple) que l'on ne peut quantifier et encore moins marchandiser mais qui sont bien des valeurs essentielles.

LES RESSOURCES PLANETAIRES SERAIENT INSUFFISANTES POUR SATISFAIRE TOUS LES BESOINS

La guerre économique actuelle, que l'on nous présente comme liée à des logiques de rareté et de survie, se situe dans un contexte où les besoins fondamentaux des six milliards d'êtres humains peuvent être satisfaits. Les chiffres du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) sont éloquentes : il faudrait environ 40 milliards de dollars par an pour éradiquer la faim, permettre l'accès à l'eau potable pour tous, pour les loger décentement et

combattre les grandes épidémies. Soit dix fois moins que pour les dépenses mondiales de publicité !

L'ECONOMIE SERAIT NEE DE LA NECESSITE D'AFFECTER DES RESSOURCES RARES

Dans la plupart des cas, ce n'est pas la rareté mais l'abondance qui caractérise la nature : que l'on pense à l'abondance des espèces, des cellules et, de manière générale, à la formidable profusion dont témoigne le phénomène de la vie... Loin que l'économie apparaisse comme l'activité de base, condition de toute survie, elle est beaucoup plus, à partir de sa réinvention moderne au XIXe siècle, l'idéologie dominante de la société industrielle.

L'ECONOMIE JOUERAIT UN ROLE CENTRAL DANS TOUTES LES SOCIETES HUMAINES

S'il est un trait commun à la plupart des civilisations, c'est la subordination du travail, de la production et, plus largement, de la sphère économique à des activités ou des valeurs jugées plus fondamentales comme la politique, la culture, la philosophie. Même Adam Smith, le père de notre économie politique, estimait que le vrai rôle de l'économie était, en organisant l'abondance, de réunir les conditions pour construire ensuite une " république philosophique ". Quant à Keynes, il considérait que l'économie devrait occuper, à terme, une place réduite dans l'activité sociale et les économistes accepter que leur rôle ne soit pas plus important que celui des " dentistes ".

IL N'Y AURAIT PAS D'ALTERNATIVE AU PLAN INTERNATIONAL SUR CES QUESTIONS

Dès aujourd'hui, on peut s'appuyer sur un courant de recherche international pour faciliter la transformation de nos systèmes de représentation de la richesse. En témoignent les indicateurs de développement humain et de pauvreté élaborés par le Pnud, ceux de l'Union européenne sur des indicateurs environnementaux et sociaux, le débat récent sur la " responsabilité sociale de l'entreprise " et même certaines études de la Banque mondiale et de l'OCDE sur " le capital social " et le " capital naturel ". Enfin et surtout, l'exigence croissante de la société civile mondiale pousse les acteurs institutionnels et économiques à bouger sur cette question : la rencontre de Québec " globaliser la solidarité ", organisée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et le Forum social mondial de Porto Alegre ont tous inscrit la reconsidération de la richesse à leur ordre du jour. Hors des circuits commerciaux et financiers traditionnels, des réseaux informels de solidarité se mettent en place dans nombre de pays. Loin d'être négligeable, leur action est aujourd'hui prise en compte par les autorités.



QUESTION DE L'AUDITOIRE

QUE PENSEZ DE LA "DECROISSANCE SOUTENABLE" ?

J'ai une part d'accord et une part de désaccord avec cette notion. Accord sur le fait que l'on ne peut poursuivre sans risques écologiques et humains majeurs des formes de croissances éphémères et destructrices. Mais cette notion de décroissance, fut elle soutenable, reste encore très marquée par une démarche quantitative. On pourrait avoir une décroissance qui serait écologiquement soutenable mais qui serait socialement et humainement régressive. Il faut poser plutôt, à mon avis, la question de la qualité du développement plus que de la quantité de la croissance ou de la décroissance.

En outre, je pense qu'il y a eu tellement de difficulté à faire adopter la notion de développement durable, face à la croissance productiviste, qu'on risque de faire cadeau de cette notion à des acteurs qui s'en serviront uniquement à des fins publicitaires si on leur abandonne le terme.

POUVEZ-VOUS PRECISER VOS IDEES SUR LA REPARTITION DES RICHESSES ?



C'est une des questions cruciales qui n'est pas seulement d'ordre social mais qui est devenue d'ordre public. J'ai proposé dans mon rapport une réforme avec la création d'un revenu maximal personnel indexé sur les minima sociaux. Pour cette réforme radicale, j'ai proposé une méthode très libérale afin de répondre à l'objection classique : cet argent nous ne l'utilisons pas pour nous mais

pour créer des activités, des emplois, conserver des patrimoines, bref faire œuvre socialement utile. C'est pourquoi j'ai proposé que les personnes qui seraient au-delà du seuil maximal d'inégalités de revenu fixé par le Parlement auraient la possibilité de créer avec cet argent une fondation afin que ces fortunes soient effectivement employées à des activités socialement utiles. Ce n'est que dans le cas où elles refuseraient cette procédure que ces fortunes excédentaires seraient soumises à un impôt sur la fortune plus important qu'aujourd'hui. C'est pour moi une question d'ordre public et je dirai de santé mentale. Aujourd'hui, les effets d'annonce sur l'acquisition de fortunes sans aucun rapport avec un quelconque travail, un quelconque mérite ou une quelconque utilité sociale, sont des moteurs de l'incivisme et de la délinquance. C'est pourquoi cette réforme devrait venir du ministère de l'Intérieur! Il s'agit aussi d'un problème sanitaire. Quand une personne reçoit des revenus très excessifs par rapport à la réalité de son apport et à mille lieux des conditions de vie de ses contemporains, inévitablement, elle va entrer dans une forme de maladie mentale car elle n'aura plus de rapport avec la réalité. Les médecins qui s'occupent de personnes que l'on place en sous tutelle ou curatelle connaissent bien les effets d'un rapport pathologique à l'argent. Mais il est rare que l'on diagnostique cette pathologie chez les plus riches. Pourtant, quand un grand patron disjoncte par ses rêves de grandeurs ou par tromperie sur ses comptes comme on l'a vu à plusieurs reprises ces dernières années (Eron, Vivendi, Parmalat etc...), ce sont des milliers de personnes qui sont directement touchées par les conséquences de ce comportement pathologique : personnes licenciées, retraités ruinés...

COMMENT FAIRE EVOLUER LES INSTRUMENTS DE MESURE DE LA RICHESSE ?

Du côté des aspects quantitatifs, il n'y a pas que le chiffrage monétaire. D'autres formes de quantification sont déjà utilisées. Juste un exemple, car je ne vais pas revenir en détails sur ces autres modes, en parlant de l'OCDE. Cet organisme a estimé que le « capital humain » et le capital « naturel » représentaient l'essentiel (84 %) du capital total. Le capital économique au sens classique du terme ne représentant lui que 16 %. Même si la notion de capital humain ou naturel est discutable cette estimation montre bien que même un organisme au cœur de l'économie dominante comme l'OCDE doit reconnaître l'importance de ce que j'ai proposé d'appeler dans mon rapport des « fondamentaux écologiques et anthropologiques ».

Une grande quantité de travaux se sont engagés dans cette direction prouvant que l'on peut compter différemment (indicateurs de développement humain du PNUD, indicateurs de santé sociale ou de bien être économique, indicateurs de développement durable etc.). Ce qu'il faut c'est une réelle volonté politique afin que ces recherches ne restent pas marginales mais soient à la source d'une transformation des politiques publiques et de la fiscalité dans le sens du développement soutenable.

Concernant la monnaie, je pense qu'un moyen d'échange devrait être neutre car s'il a lui même une valeur, il est instable et cela complique les choses. Pensons à ce que serait une bourse où varierait quotidiennement la valeur du kilo ou du mètre ! Le temps est à cet égard un outil d'échange et de compte plus fiable que la monnaie classique : l'unité de compte (l'heure, la minute, la seconde etc.) ne varie pas et est universelle, le moyen d'échange est neutre et même la fonction de « réserve de valeur » est remplie par la promesse de temps que l'on inscrit par exemple en prenant un rendez vous futur sur un agenda. C'est la raison pour laquelle on voit se développer de plus en plus des systèmes d'échange de temps : l'Italie a ouvert la voie avec ses « banques du temps », mais on trouve aussi le système dit « Time dollar » aux Etats Unis et nombre de SEL français utilisent l'heure comme unité d'échange. En outre le rapport au temps permet le retour de la notion de qualité. Ce qui fait la valeur du temps c'est la qualité qu'on lui accorde. Si on est stressé par la vitesse, le rendement etc. alors on ne vit pas l'instant présent. Dans le bouddhisme, par exemple, on oppose la tension (pression, stress etc.) en deux mots, à l'attention en un seul mot. C'est un fait, je ne peux pas tout vivre, je ne peux pas vivre toutes les vies à la fois, je dois choisir ma vie. Mais je peux la vivre intensément. Je peux choisir de tout vivre intensément. Ce n'est pas une sagesse ascétique, c'est une sagesse joyeuse qui me fait vivre intensément mon rapport à la vie, qui me fait découvrir autrui comme compagnon de voyage, qui me fait m'émerveiller de ce cosmos mystérieux et créateur dont j'ai la chance d'être une petite parcelle. A ce moment là, mon rapport au temps est de qualité. Ce n'est pas le temps que je cherche à tout pris à maîtriser ou contre lequel je me bats, mais c'est le temps que j'habite.



BILAN ET PERSPECTIVES

Perspectives nées du 1er Forum des acteurs et des initiatives de l'économie sociale et solidaire en Val de Drôme

par Véronique Schlotter, vice-présidente de la CCVD chargée de l'économie sociale et solidaire.

« Le succès de ce 1er Forum se mesure par le nombre et la qualité des personnes présentes, mais aussi par le nombre d'idées et la dynamique des participants. »

Avant d'en venir aux éléments concrets de bilan de ce premier forum des acteurs et des initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire, j'aimerais souligner l'importance symbolique du lieu dans lequel nous le fîmes ; en effet, où pouvait-on mieux organiser le forum que je vous ai décrit dans mon intervention d'ouverture ? Où discuter et traiter de nos « activités, initiatives servant des intérêts particuliers, avec l'aide de l'Etat, au service du bien commun de notre population », qu'en cet espace dévolu au développement durable ? Quelle meilleure place pour échanger sur des modes d'organisations économiques, sociales et environnementales, fondées sur des valeurs humaines essentielles – solidarité, coopération – seules alternatives à la logique implacable du profit à tout prix, que ce tout nouvel Ecosite

UNE VISION PLURIELLE DE L'ECONOMIE

Alors que l'on voudrait voir réduit l'économie sociale et solidaire au seul champ caritatif et assistanciel (l'économie sociale réparatrice des dégâts causés par le système), ce forum a mis à jour une vision plurielle de l'économie. Nous espérions une participation plus forte des institutions et des établissements bancaires de l'ESS ; les associations et les entreprises présentes sont la preuve qu'il existe des espaces viables - économiquement parlant - pour les entreprises non lucratives avec une valeur ajoutée sociale (les SCOP par exemple). L'économie lucrative n'est pas l'horizon indépassable de notre système économique. Le social dans nos zones d'arrière pays entraîne encore et toujours l'économique : Aucune société, aucune économie ne peut fonctionner sur la base du seul modèle de la concurrence et de la « lucrativité ».

NOS OBJECTIFS POUR CE FORUM

Nos objectifs visaient à faire connaître et reconnaître les acteurs de l'ESS en Val de Drôme de Rhône-Alpes à nos communes (et faire comprendre et discerner ce qui la caractérise). L'intervention du correspondant régional à l'ESS de la Préfecture de Rhône-Alpes nous a permis de présenter la place de ce champ de l'économie en Rhône Alpes, les exposés de M. Rocher de la CRESS en ont précisé les règles et de S. Boyer pour l'état des lieux et pour la Val de Drôme ont permis de poser le décor de cette économie dans le Val de Drôme.



LES PERSPECTIVES A COURT TERME

- Procéder plus précisément à un état des lieux de l'ESS en Val de Drôme (base de données et base de références) en organisant une étude statistique avec l'INSEE Rhône Alpes.
- Provoquer la rencontre et la mise en relation. La fréquentation des ateliers, l'échange, la densité et la richesse des témoignages nous invite à reproduire ces rencontres à intervalles réguliers mais peut être plus près des acteurs sur leur lieu même d'activité autour de thèmes à approfondir.
- Communiquer et sensibiliser en interne (de l'habitant à l'élu) comme en externe (du projet à l'institution) dans le but de mieux s'organiser ensemble (acteurs citoyens élus, associations intermédiaires, organismes institutions...) et faire vivre le pôle d'appui et de ressources (véritable centre névralgique de ressources de compétences et d'expériences).
- Valoriser les actions conduites sur le territoire et mettre en évidence l'impact positif de l'ESS sur notre territoire. Les échanges ont démontré qu'il fallait réfléchir à des formes nouvelles de travail en commun. Il sera important de mettre l'accent sur les productions de chacun et d'exploiter tout ce qui est positif; de montrer, au-delà de l'action, ce que cela produit.
- Travailler sur de nouveaux outils de mesure « sur mesure » pour nos actions dans le domaine de l'ESS : organiser des rencontres sur les pistes de réflexion ouvertes par les travaux de Patrick Viveret préparés par les membres du réseau et les contenus mis en débat.

Le succès de ce 1er Forum se mesure non seulement par le nombre et la qualité des participants mais aussi par le nombre d'idées et la dynamique des participants. Il y a beaucoup de perspectives à mettre en oeuvre ensemble. Il nous faudra « capitaliser » tous les échanges (méthodes et outils), pour donner sa place et sa lisibilité à l'ESS. C'est une fonction du Pôle d'appui centre de ressources où se rassemblent innovation et transfert de méthodologie...



Présentation du Pôle d'appui et de ressources aux projets de l'économie sociale et solidaire *par Sylvie Boyer, chargée de Mission à la CCVD*

*Structurer
un réseau
d'acteurs*

*Organiser des
rendez-vous
réguliers ouverts
au public*

*Faire se
rencontrer
l'économie
libérale et
l'économie
solidaire*

Communiquer

Le pôle d'appui et ressources se veut être un nouvel outil au service des acteurs en place et des porteurs de projet qui s'inscrivent dans une logique d'économie sociale et solidaire.

SES MISSIONS

Ce pôle est à la fois :

- **un mode de travail basé sur la réciprocité**, chacun acceptant le principe du partage et de la synergie, et pouvant être alternativement accompagnant et accompagné, selon le stade d'évolution de son projet et les spécificités de leur action ; une charte a été élaborée lors de la première étape de la démarche.
- **un espace où se rassemblent un ensemble de ressources**, de savoir-faire, d'enseignements tirés d'expériences passées, de connaissances et de besoins,
- **un outil d'accompagnement** des porteurs à la création et/ou au développement de projets collectifs sur le territoire. C'est un des outils de l'organisation territoriale des services.

SES ACTIONS

Ses actions se déclinent ainsi en 3 volets complémentaires :

- **un accompagnement** des porteurs de projets collectifs : soutien à la création et au développement d'activités et de services à finalité sociale par l'accueil, l'accompagnement méthodologique, relationnel, technique et financier...
- **un centre de ressources** pour faciliter la connaissance de l'existant et la mise en relation: information sur l'offre existante, sur les expériences et initiatives, les appuis et financements aux projets, l'organisation de journées thématiques d'information et d'échanges, partage de moyens.
- **un observatoire** pour la veille permanente de l'évolution de la demande et les réponses apportées et animation d'un réseaux d'acteurs pour la recherche de solutions conjointes et complémentaires.

DES MOYENS

Ces actions sont entreprises en s'appuyant sur la participation des acteurs sous des formes telles :

- un **réseau** de ressources locales : acteurs impliqués dans des projets, organismes et outils financiers, structures d'accompagnement aux projets, élus et institutions publiques...
- un « **groupe de porteurs de projet** » permanent pour accueillir et accompagner de nouvelles initiatives et leur permettre de rencontrer et de profiter des expériences en cours.
- des **groupes thématiques** : services personnes âgées, enfance et jeunesse, culture, environnement...financements de services, professionnalisation....
- des **temps d'échanges**, d'information et de formation: journées thématiques, forum des acteurs...

Il met à disposition de la **documentation et du matériel**: revues, matériel informatique, internet... Et élabore de nouveaux outils.

DES OUTILS : (en cours de réalisation ou de développement)

- des fiches techniques méthodologiques ou d'expériences ;
- un répertoire des acteurs et des services ;
- un répertoire des compétences et des savoir-faire ;
- des guides pratiques comme la recherche de financements à toutes les étapes du projet.

REMERCIEMENTS

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

la Délégation à l'Innovation et l'Economie Sociale (DIES) dans le cadre de la convention territoriale de développement de l'Economie sociale et solidaire

la Fondation de France dans le cadre de la convention Vieillir dans son village, vieillir dans son quartier

AVEC LA COLLABORATION DE

Accueil Paysan, Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), Accueil et Trait d'Union (ATU), Action' Nez, Agence pour le Développement de Services de Proximité (ADSP), Association Ardèche Drôme Ouro-Sogui (ADOS), Aide aux Initiatives pour l'Emploi en milieu Rural (AIDER), Agence Rhône Alpes pour la Valorisation de l'Innovation Sociale (ARAVIS), Agence pour la valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE), AJ Services, Artisans du Monde, Association des Parents d'élèves de Grane (APEG), Caisse Assurance Vieillesse Artisans (AVA), Les Caprines, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Rhône Alpes (CRESS), Centre de Loisirs Sans Hébergement Chantecaille (CLSH), Comités des Fêtes de Eurre, Félines et Suze, Compagnie L'envol, Enfance au Pays de Bourdeaux, Habitat et Humanisme, Fédération Nationale des Travailleurs Handicapés de Lorient (FNATH), Initiatives Emploi Dauphiné Vivarais/France active (IEDV), Cabinet LASAIRE SCOP, Maison de retraite St Joseph, Minga, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Mutuelle de Bourdeaux, Regain, Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) de Puy St Martin et Lorient, Secrétariat général Préfecture de Région (SGAR), Solidarité paysan Drôme, Solstice, Trans Express Circus, Trampoline, Vieillir au village, Les Zoulous de Saoû.....

ET LA PARTICIPATION DE

Florence Alicot, Josiane Blanc, Patricia Bougon, Gérard Boulon, Nathalie Bourgeois, Sylvie Boyer, Amandine Breyton, Sarah Buih, Marie Christine Cabanacq, Loïs Carlini, Mathilde Chabot, Nathalie Chazot, Amandine Cibba, Géraldine Clément, Cedran de Sainte Lorette, Isabelle Duchamp, Sandrine Dufour, Martine Eggmaier, Bernard Foray Roux, Bernard Foucher, Josette Frachisse, Claire Fouilhé, Jérôme Generau, Marie Hélène et Bruno Girardon/Clavel, Yaël Jegou, Denis et Luc Lattard, Sylvie Laurie, Jean Jacques Magnan, Thierry Margier, Jérôme Mougnoz, Christian Orbillot, Marie Ange Ponsard, Gilles et Béatrice Recoche/Mee, Guy Regal, Manon Reynard, Jean-Paul et Malou Rodet, Véronique Schlotter, Carla Serpi, Bernadette Sozet, Jean Marc Tavan, Robert Teyssère, Yann Wharton, Françoise Zoroddu.....au Comité de préparation du Forum ou à sa réalisation pratique .

*Liste des participants au forum de l'Economie Sociale & Solidaire
21 et 22 novembre 2003.*

Accueil Paysan

Rue Gustave Gresse
26400 Aouste sur Sye
04 75 25 34 28
Marc Rossetti

Action'nez

Place du temple
26400 CREST
04 75 25 82 75
Mathilde Fincato
Christophe Chaye

ADMR

Les Lombards

26400 La Répara Auriples
04 75 25 18 52
Régine Choulot

ADOS

6 rue André Lacroix
26000 Valence
04 75 55 99 90
Louis Chevalier
Dominique Daude
Marie-Ange Ponsard

ADSP

4 et 6 rue de Valois
75001 Paris
01 40 86 08 80
Guy Michel

AGENCE AVISE

37 rue Bergère
75009 Paris
01 53 25 02 20
Fabrice Collette

AIDER

Zone d'Activités – Ecosite
26400 Eurre
04 75 25 34 17
Isabelle Duchamp

AJ SERVICES

Rue Gustave Gresse
26400 Aouste sur Sye
04 75 25 18 48
Anne Borel
Sarah Buih
Jean Jacques Magnan

ALLIANCE PAYSANS

**ECOLOGISTES
CONSOMMATEURS**
63 route de Péage
38550 Sablone
04 74 79 85 47
Ludovic Mamdy

**APEG (Association Parents
d'Elèves de Grâne)**

Place du Champs de Foire
26400 Grâne
04 75 62 86 30
Claire Salomon Tincelin

ARAVIS

10 rue Pierre Curie
26000 Valence
04 75 42 27 77
Simone Gendreau

Artisans du Monde

1 place du temple
26000 Valence
04 75 56 34 27
Patricia Bougon
Géraldine Clément

ASFODEL

Le Pradel
07170 Mirabel
04 75 36 74 34
Thierry Mignot

Association AIRE

La Montée Barbeyère
26400 Crest
04 75 76 60 79
Elisa Dumay

Association

Chrysa'Morphose
26400 Mirabel et Blacons
Maguy Sylvestre
06 11 09 81 44

Association IEDV

47 rue Saint Nicolas
26100 Romans
04 75 70 06 94
Bernadette Sozet

Association Maison d'Amitié

Ferme de St Moirans
26150 Chastel Arnaud

Association Maître Chiquart

Le Village
26400 Gigors et Lozeron
04 75 76 42 32
Marie Joséphe Moncorgée

ATTAC

Le Village
26400 Chabrillan
04 75 62 87 50
Jean Moulin

**A.T.U. (Accueil et Trait
d'Union)**

28 rue Archinard
26400 Crest
04 75 25 19 97
Claire Fouilhé-Roulon
Marie Béranger

**Bibliothèque du Pays
de Bourdeaux**

Le Bourg
26460 Bourdeaux
04 75 53 33 31
Simone Lagier

C.C.V.D.

rue Henri Barbusse
BP 331
26402 Crest cedex
04 75 25 43 82
Sylvie Boyer
Véronique Schlotter
Jean Serret
Hugues Vernier

Caisse d'épargne

Agence de Die
Quartier Favier
26400 Grâne
04 75 62 83 12
Marc Brenier

CBE Grand Valentinois

13 Chemin de Peroux
26800 Etoile sur Rhône
04 75 60 63 62
Michel Chaudy

C.R.E.S.S.

74 rue Maurice Flandin
69003 Lyon
04 72 78 42 91
Alexandre Rocher

DS 26

Quai Bérangier de la Blache
26400 Crest
04 75 76 81 35
Simone Cornillon

**Enfance au Pays de
Bourdeaux**

Le Bourg
26460 Bourdeaux
04 75 53 36 95
Stéphane Prunec

Familles Rurales de la Drôme

15 rue Ile Adam
26500 Bourg les Valence
04 75 55 80 70
Pascal Mantaut

**Groupement d'Employeurs
de la Sye**

26400 Gigors et Lozeron
04 75 25 49 18
Michel Monnier

Habitat et Humanisme

122 Avenue Victor Hugo
26000 Valence
04 75 44 15 46
Jean Claude Millet

Cédran de Sainte Lorette

La Valériane
26270 Mirmande
04 75 63 14 93

Lasaire SCOP

32 rue de la Résistance
42000 Saint Etienne
04 77 41 94 04
Pierre Hainzelin
Christelle Massard

L'envol

28 rue Archinard
26400 Crest
04 75 55 99 90
Virginie Chazalon
Jean Louis Coleiro
Béatrice Monestier
et les acteurs
Xavier André
Sébastien Audras
Eponine Ducros
Laetitia Marmey
Liliane Mege

Les Caprines

Zone d'Activités
Ecosite
26400 Eure
04 75 25 82 73
Eric Paye

Les Mutuelles de Bourdeaux

Le Bourg
26460 Bourdeaux
04 75 53 37 18
Noelle Pasquet

L'Étincelle

Place de la Halle au Blé
26400 Crest
04 75 25 34 38
Philippe Maisonnier

Mairie d'Alex

Av Henri Seguin
26400 Alex
04 75 62 62 48
Lucien Coursange

Mairie de Bezaudun

Le Village
26460 Bezaudun sur Bine
04 75 53 34 10
André Escolle
Liliane Warneck

Mairie de Bourdeaux

Le Bourg
26460 Bourdeaux
04 75 53 32 04
Bernard De Castillon

Mairie d'Eurre

Le Village
26400 Eurre
04 75 25 07 53
Huguette Serre

Mairie de Loriol

Grande Rue
26270 Loriol
04 75 61 63 76
Chantal Kapsal
Jacqueline Mirabel
Robert Rialhe
Robert Teysere

Mairie de Plan de Baix

Le Bourg
26400 Plan de Baix
04 75 76 42 31
Denise Béranger

Mairie de Poet Célard

Le Bourg
26460 Poet Célard
04 75 37 47
Jean Louis Hilaire

Mairie de Puy St Martin

Le Village
26450 Puy St Martin
04 75 90 16 70
Corinne Lefevre

Mairie de Saoû

Le Village
26400 Saoû
04 75 76 00 43
Bernard Foray-Roux

Maison de Retraite St Joseph

24 Av du Gal de Gaulle
26270 Loriol
04 75 61 64 86
Nicole Perrochet

Maison Familiale d'Anneyron

33 Place Rambaud
26140 Anneyron
04 75 31 50 44
Patrice Marie

**Métiers de la qualité en
Entreprise**

4 rue Cote Chaude
26400 Crest
04 75 25 85 80
Ariel Avril

Minga

27 rue des Raymonds
26220 DIEUFEFIT
04 75 46 85 95
Nicole Delclaux
Serge Lagarde
Eric Marchand

Mission Locale

3 rue des Cuirettries
26400 Crest
04 75 76 70 67
Isabelle Cauliez
Bénédictie Garcia

MJC + Réseau d'Echanges

13 rue de la République
26400 Crest
04 75 25 14 20
André Bruneel

MSA

29 rue Frédéric Chopin
26000 Valence
04 75 75 68 68
Régine Brambatti

Ponts des Arts

20 rue Agirond
26400 Crest
04 75 25 12 72
Jean Marc Luce

Radio Méga

10 rue Pierre Sépard
26000 Valence
04 75 44 16 15
Gérard Dabbene

Centre Regain

Château Pergaud
26400 Allex
04 75 62 80 45
Gérard Boullon
Amandine Breyton
Nathalie Chazot
Jérôme Genereau
Guy Regal

RERS

Le Bourg
26450 Puy St Martin
04 75 90 18 42
Josiane Blanc
Yael Jegou

Résidence du Parc

164 Av de la République
26270 Loriol
04 75 61 64 88
Abdou Meslalla

Saldac

14 Allée du Vallon
26200 Montélimar
04 75 51 06 54
Kolia Arché
Edith Tilloy

Sans Dessus de Saoû

L'Orient
26400 Saoû
04 75 76 02 61
Catherine Foray-Roux

Scop JV Gestion

Zone d'Activités
Ecosite
26400 Eurre
04 75 22 08 88
Virginie Mariton
Julie Rocquefort

SGAR

Préfecture de Région
31 rue Mazenod
69426 Lyon cedex 03
04 72 61 63 03
Joel Marié

Solidarité Paysanne Drôme

Immeuble Cime
471 Av Victor Hugo
26000 Valence
04 75 81 26 90
Frédérique Fayolle
Michel Trouiller

Solstice

Rue Gustave Gresse
26400 Aouste sur Sye
04 75 25 32 30
Florence Alicot
Nathalie Barnier
Anne Dehaeze
Jean Pierre Treille
Virginie Wharton

Trampoline

Zone d'Activités
Ecosite
26400 Eurre
04 75 76 78 86
Bernard Foucher

Trans'Express

Chemin du Petit St Jean
26400 Crest
04 75 40 63 04
Fanny Duperret

Viellir au Village

Le Bourg
26450 Puy St Martin
04 75 90 14 85
Nathalie Bourgeois
Fabiola De Falco
Françoise Zorrodu

Zephyr

Ferme des Templiers
Route de Manas
26450 Puy St Martin
04 75 90 86 98
Edith Van Innis

Autres participants...

Jean Pierre Balderanis
Tréllaville
26340 Saillans

Cécile Boy
Le Village
26340 Aurel

Pascale Brondel
21 Impasse des Cèdres
26400 Crest

Agnès Brun
La Croisière
26400 Saoû

Jérôme Chalançon
Le Village
26400 Francillon

Jackie Doble
La Coulde
26230 Monjoyer

Marjorie Durand
Le Bourg
26400 Allex

Sandrine Gires
Le village
26400 Francillon

Jean Paul Granier
3 rue Basses Crozettes
26000 Valence

Marie Do Guillemaud
Ardent Ciel
26400 Suze sur Crest

Michel Lantheaume
12 rue Casablanca
26000 Valence

Dominique Lecoenet
Le Village
26400 Allex

Bénédicte Moulin
10 lot des Amandiers
26400 Allex

Joel Peter
Le Village
26340 St Benoît en Diois

Pierre Riguet
Quartier Peryrol
26120 Chabeuil



Les clowns Pepito et Zita de Action'nez ont également présenté leur projet « modèle » de rivière éphémère. Un projet qui, selon eux, rentre dans le cadre et unit tout le monde.

A suivre...

CONTACTS A LA CCVD:

Véronique SCHLOTTER, Vice Présidente chargée de l' Economie sociale et solidaire
Sylvie BOYER, chargée de mission, responsable secteur Economie sociale et solidaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME

BP 331 – 26 402 CREST cedex – Tél : 04 75 25 43 83 – Fax : 04 75 25 44 96